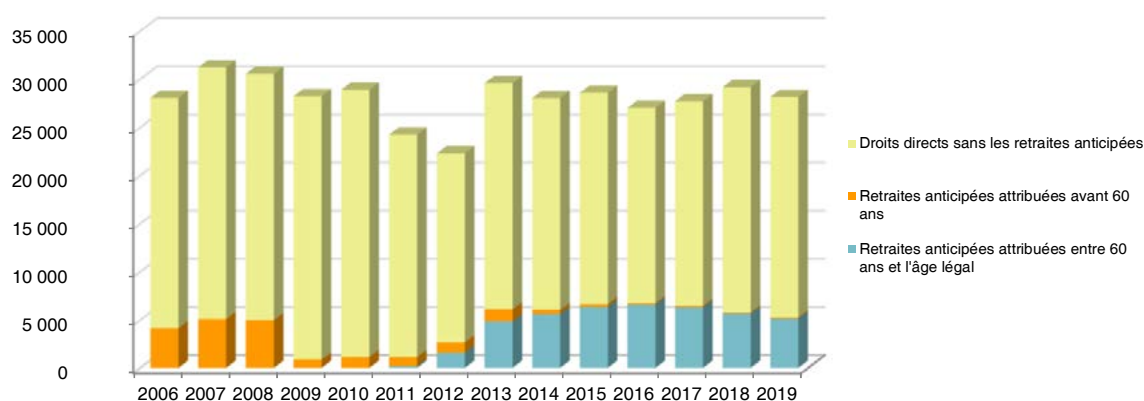


**Retraités résidant en Carsat Midi-Pyrénées**

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	13 641	21 066	34 707
Droits directs (retraites personnelles)	12 514	15 625	28 139
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 127	5 441	6 568
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	1 112	1 551	2 663

**Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006**



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 802	1 608	5 410
--	-------	-------	-------

**Âges moyens au départ de la pension**

Droits directs	62,4 ans	63,1 ans	62,8 ans
Droits dérivés	76,5 ans	74,4 ans	74,8 ans

**Proportions par rapport aux droits directs contributifs**

Pensions à taux réduit	10,7%	12,7%	11,8%
Retraités bénéficiant d'une surcote	14,4%	14,7%	14,6%
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	35,5%	32,3%	33,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	269 550	345 852	615 402
Retraités percevant un droit direct seul	258 473	252 578	511 051
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 940	16 592	18 532
Retraités percevant les deux à la fois	9 137	76 682	85 819
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	3,6%	4,0%	3,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	49 779	19 240	69 019
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,5 ans	75,2 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	730 €	603 €	658 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 145 €	983 €	1 064 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,3%	52,6%	39,5%

<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

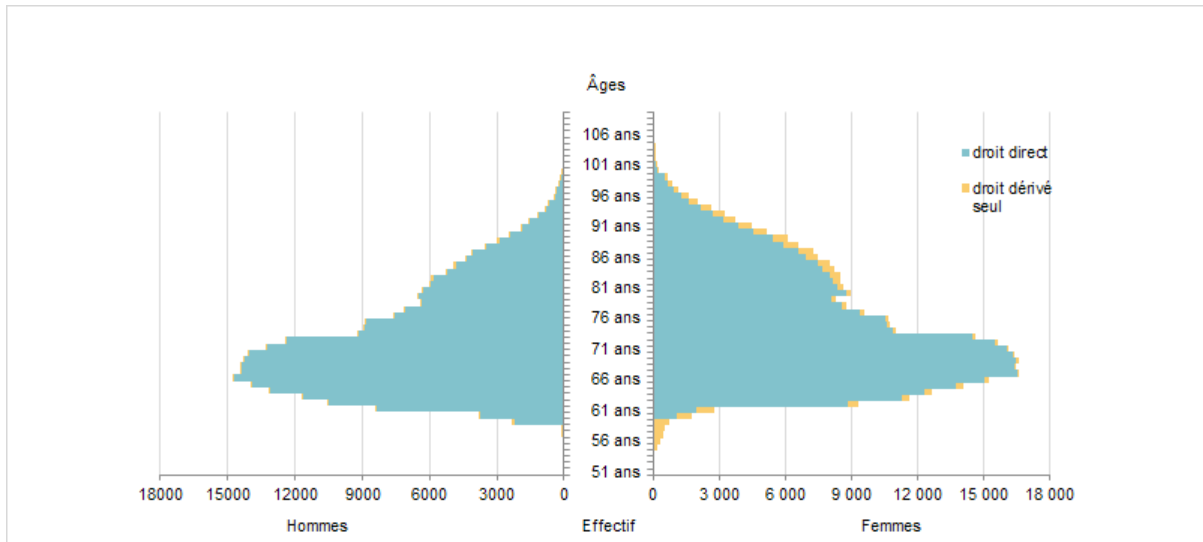
<sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

<sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

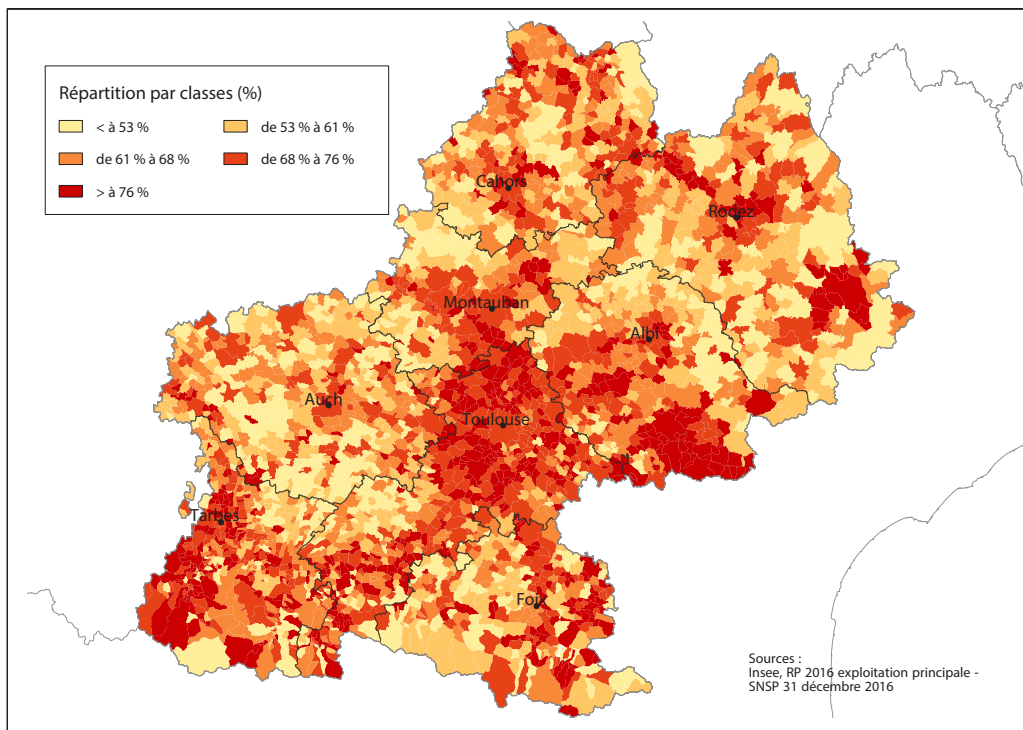
<sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

## Pyramide des âges des résidents



## Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Midi-Pyrénées



## Prestataires payés par la Carsat Midi-Pyrénées

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
09 - Ariège	14 628	17 836	32 464
12 - Aveyron	26 148	33 768	59 916
31 - Haute-Garonne	91 347	114 876	206 223
32 - Gers	16 323	21 944	38 267
46 - Lot	15 907	20 418	36 325
65 - Hautes-Pyrénées	22 820	29 877	52 697
81 - Tarn	36 857	47 534	84 391
82 - Tarn-et-Garonne	20 395	26 403	46 798
<b>Total Carsat Midi-Pyrénées</b>	<b>244 425</b>	<b>312 656</b>	<b>557 081</b>
<b>Total hors Carsat Midi-Pyrénées</b>	<b>23 694</b>	<b>29 058</b>	<b>52 752</b>
<b>Ensemble des prestataires</b>	<b>268 119</b>	<b>341 714</b>	<b>609 833</b>

Sources : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité sociale pour les indépendants, Insee  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr),  
[www.statistiques-recherches.cnav.fr](http://www.statistiques-recherches.cnav.fr) et Twitter.

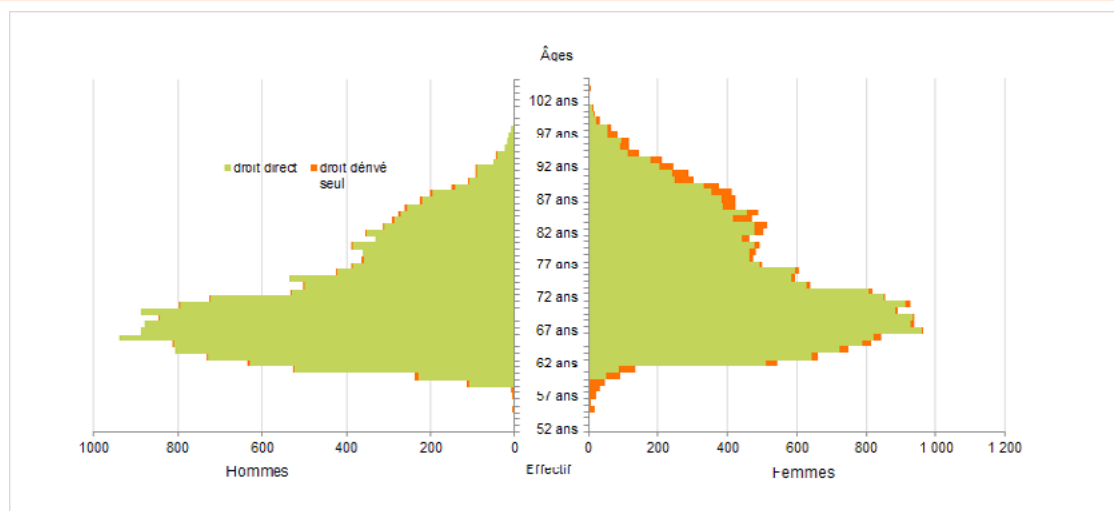


## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	815	1 244	2 059
Droits directs (retraites personnelles)	741	896	1 637
Droits dérivés (retraites de réversion)	74	348	422
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	78	117	195
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	201	71	272
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	62,6 ans	63,1 ans	62,9 ans
Droits dérivés	75,7 ans	74,7 ans	74,9 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	38,2%	33,8%	35,8%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	16 198	19 805	36 003
Retraités percevant un droit direct seul	15 475	13 671	29 146
Retraités percevant un droit dérivé seul	108	1 154	1 262
Retraités percevant les deux à la fois	615	4 980	5 595
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	4,1%	4,6%	4,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 084	941	4 025
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,4 ans	75,5 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	709 €	585 €	641 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 102 €	935 €	1 023 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,8%	57,5%	41,9%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

<sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

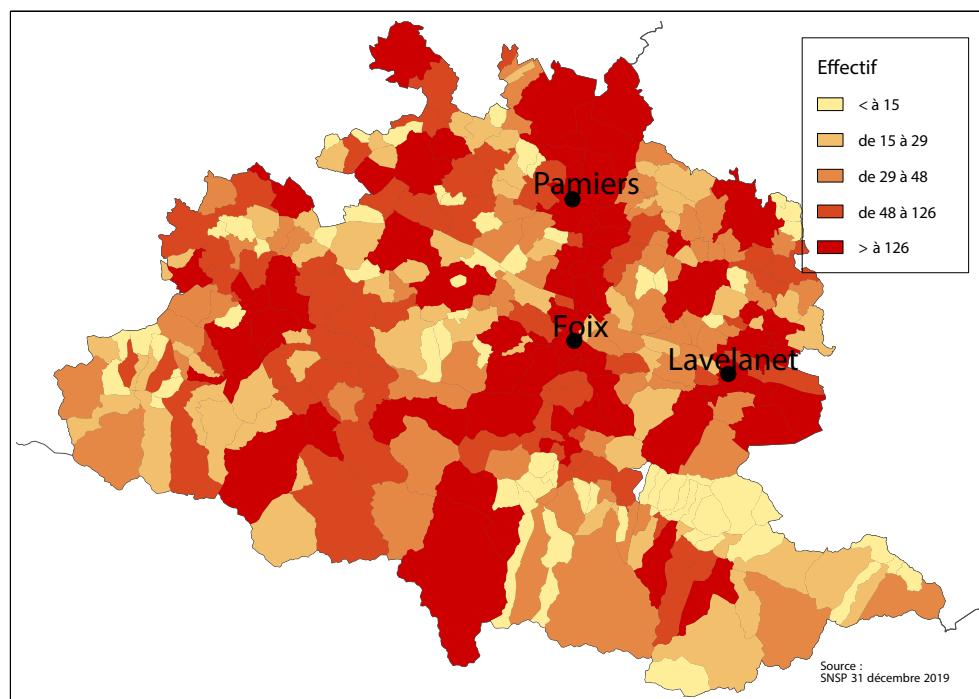
<sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Pamiers</b>			
Nombre total de retraités	1 322	1 825	3 147
Retraités percevant un droit direct seul	1 261	1 199	2 460
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	109	115
Retraités percevant les deux à la fois	55	517	572
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	6,1%	7,7%	7,1%
<b>Foix</b>			
Nombre total de retraités	878	1 276	2 154
Retraités percevant un droit direct seul	838	929	1 767
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	51	57
Retraités percevant les deux à la fois	34	296	330
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,9%	6,3%	6,2%
<b>Lavelanet</b>			
Nombre total de retraités	865	1 137	2 002
Retraités percevant un droit direct seul	806	694	1 500
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	58	59
Retraités percevant les deux à la fois	58	385	443
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,2%	5,6%	5,4%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr),  
[www.statistiques-recherches.cnnav.fr](http://www.statistiques-recherches.cnnav.fr) et Twitter.

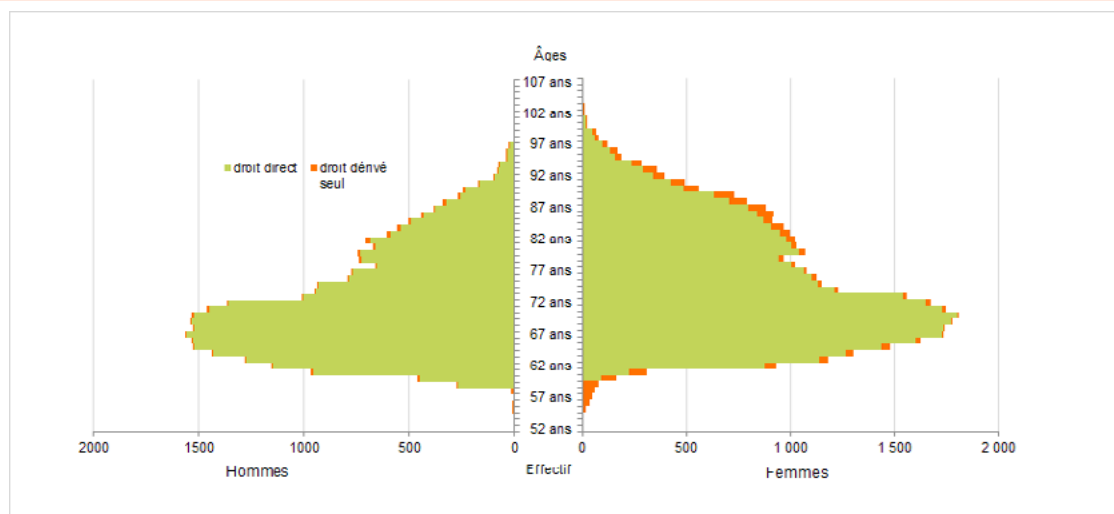


## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	1 352	2 117	3 469
Droits directs (retraites personnelles)	1 215	1 486	2 701
Droits dérivés (retraites de réversion)	137	631	768
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	82	117	199
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	426	180	606
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	62,1 ans	62,9 ans	62,5 ans
Droits dérivés	78,3 ans	74,8 ans	75,5 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	34,6%	35,1%	34,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	29 574	37 946	67 520
Retraités percevant un droit direct seul	28 098	27 896	55 994
Retraités percevant un droit dérivé seul	332	1 838	2 170
Retraités percevant les deux à la fois	1 144	8 212	9 356
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	2,7%	3,2%	3,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 144	2 101	8 245
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,5 ans	75,5 ans	74,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	672 €	561 €	609 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 104 €	964 €	1 035 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	26,3%	57,1%	43,3%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

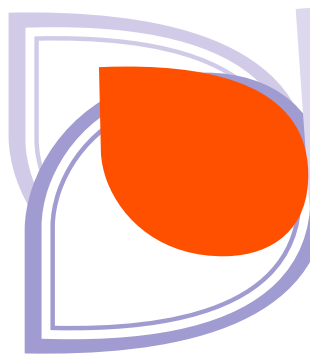
<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

<sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

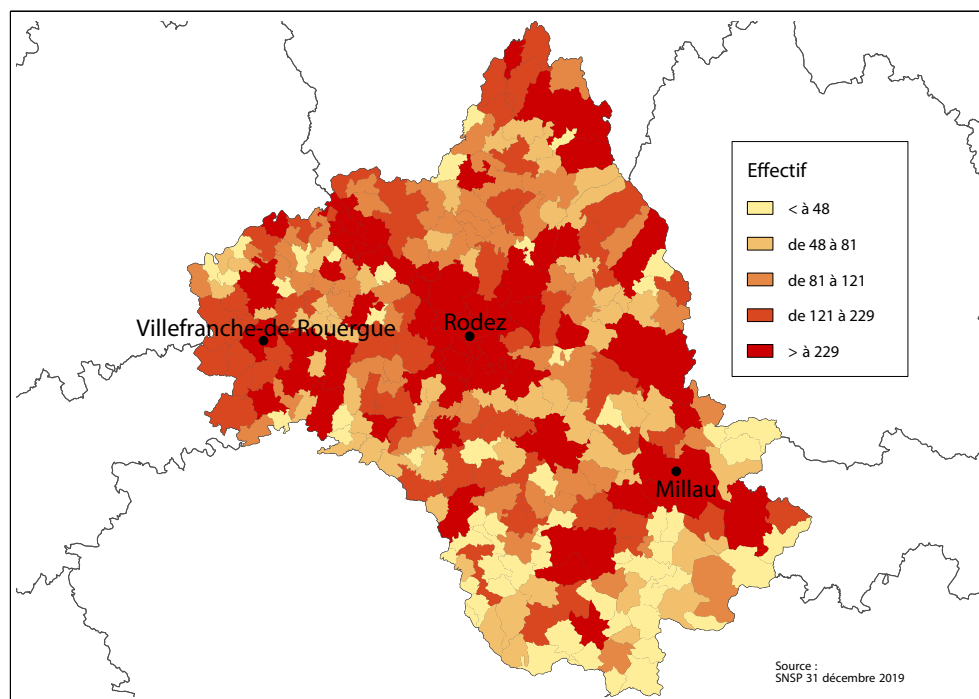
<sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune

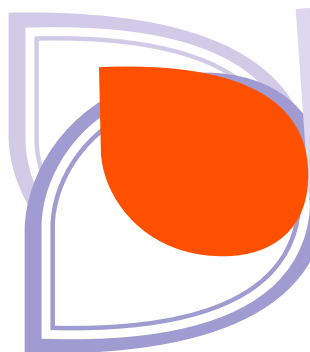


Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Millau</b>			
Nombre total de retraités	2 406	3 425	5 831
Retraités percevant un droit direct seul	2 277	2 395	4 672
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	109	118
Retraités percevant les deux à la fois	120	921	1 041
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,6%	3,7%	3,7%
<b>Rodez</b>			
Nombre total de retraités	2 068	3 110	5 178
Retraités percevant un droit direct seul	2 007	2 297	4 304
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	122	128
Retraités percevant les deux à la fois	55	691	746
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,2%	5,4%	5,3%
<b>Villefranche-de-Rouergue</b>			
Nombre total de retraités	1 433	1 888	3 321
Retraités percevant un droit direct seul	1 364	1 326	2 690
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	83	88
Retraités percevant les deux à la fois	64	479	543
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,7%	4,1%	3,9%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

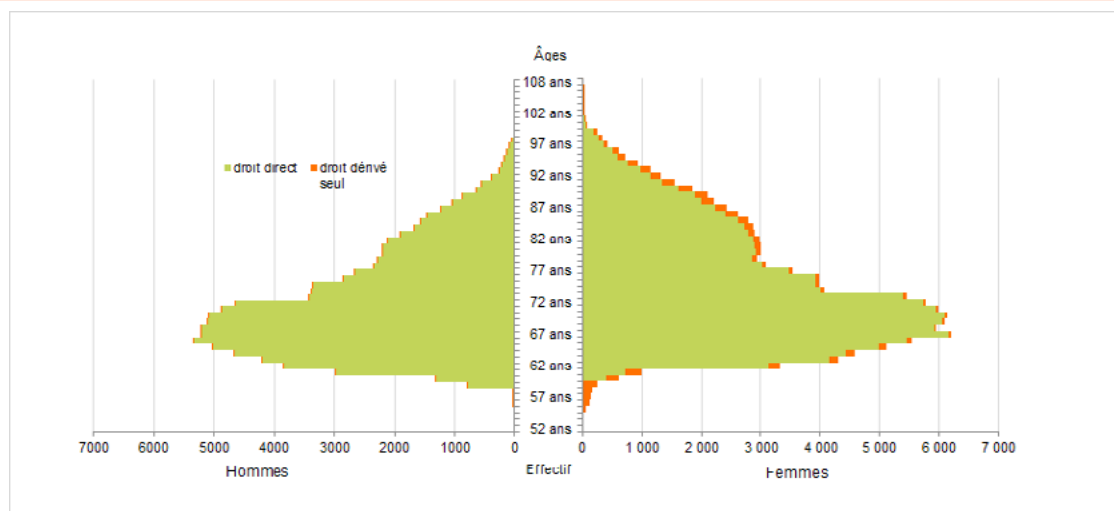


## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	5 488	7 950	13 438
Droits directs (retraites personnelles)	5 167	6 121	11 288
Droits dérivés (retraites de réversion)	321	1 829	2 150
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	422	605	1 027
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 365	617	1 982
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	62,7 ans	63,2 ans	63,0 ans
Droits dérivés	75,8 ans	74,3 ans	74,5 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	34,5%	31,6%	32,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	97 444	124 646	222 090
Retraités percevant un droit direct seul	94 558	92 361	186 919
Retraités percevant un droit dérivé seul	369	5 610	5 979
Retraités percevant les deux à la fois	2 517	26 675	29 192
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	4,2%	4,2%	4,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	16 119	6 821	22 940
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,4 ans	75,1 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	806 €	640 €	713 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 199 €	1 023 €	1 113 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	19,3%	46,9%	34,5%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

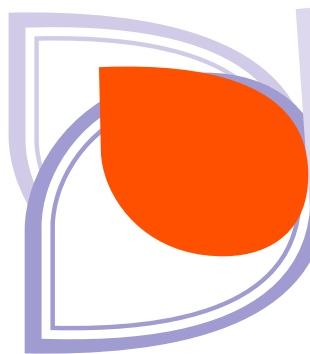
<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

<sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

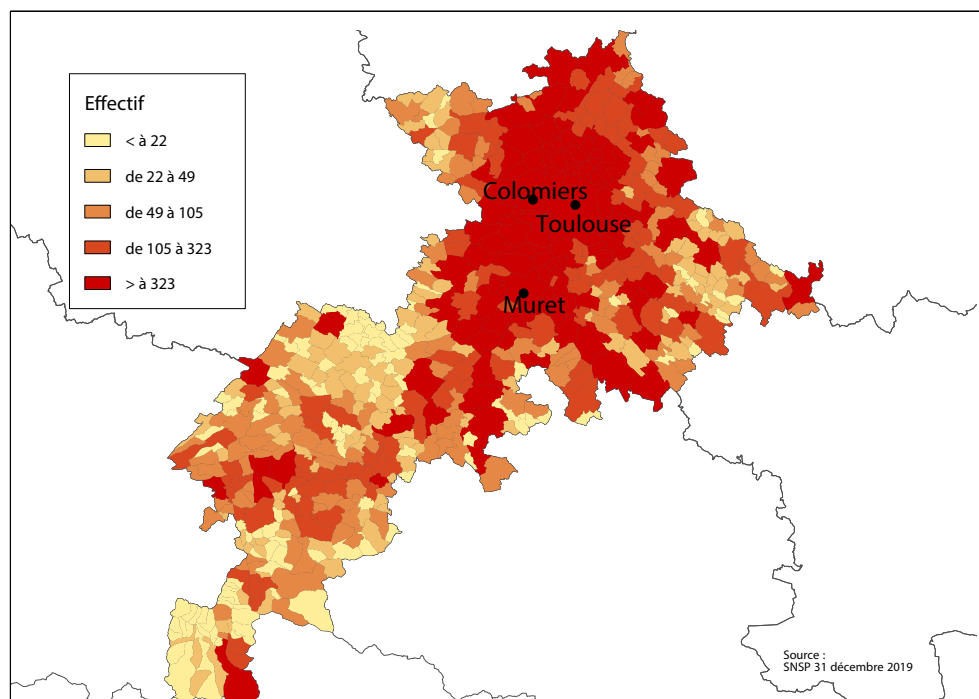
<sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Toulouse</b>			
Nombre total de retraités	23 998	35 275	59 273
Retraités percevant un droit direct seul	23 373	26 121	49 494
Retraités percevant un droit dérivé seul	64	1 613	1 677
Retraités percevant les deux à la fois	561	7 541	8 102
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	9,8%	7,1%	8,2%
<b>Colomiers</b>			
Nombre total de retraités	2 648	3 510	6 158
Retraités percevant un droit direct seul	2 579	2 554	5 133
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	147	155
Retraités percevant les deux à la fois	61	809	870
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,9%	5,0%	4,5%
<b>Muret</b>			
Nombre total de retraités	2 122	2 754	4 876
Retraités percevant un droit direct seul	2 065	1 987	4 052
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	118	123
Retraités percevant les deux à la fois	52	649	701
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,1%	4,5%	4,3%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr),  
[www.statistiques-recherches.cnnav.fr](http://www.statistiques-recherches.cnnav.fr) et Twitter.



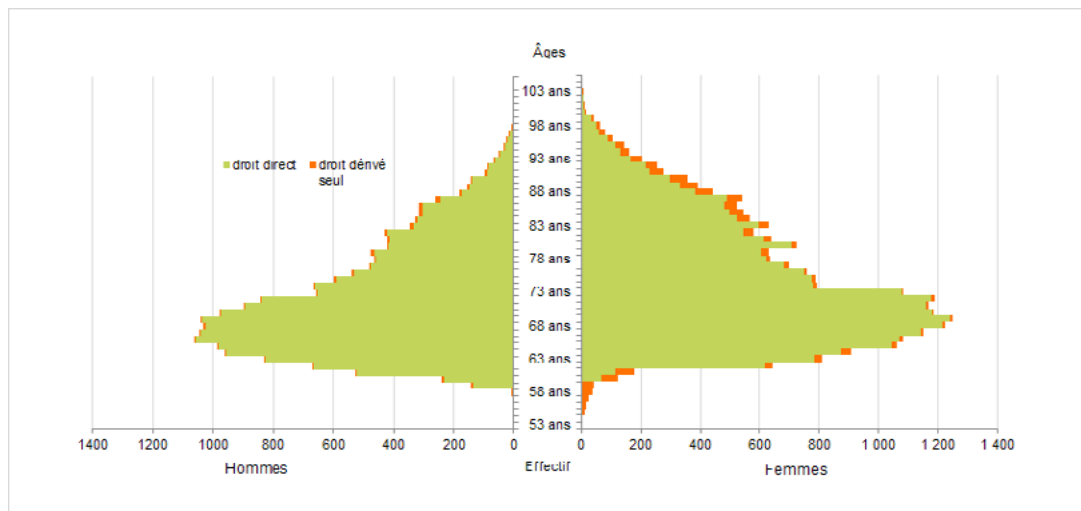


## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	816	1 455	2 271
Droits directs (retraites personnelles)	729	1 083	1 812
Droits dérivés (retraites de réversion)	87	372	459
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	78	120	198
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	221	95	316
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	62,5 ans	63,2 ans	62,9 ans
Droits dérivés	78,2 ans	74,8 ans	75,5 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	39,8%	38,7%	39,1%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	18 822	24 791	43 613
Retraités percevant un droit direct seul	17 913	18 491	36 404
Retraités percevant un droit dérivé seul	245	1 230	1 475
Retraités percevant les deux à la fois	664	5 070	5 734
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	3,3%	4,3%	3,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 643	1 482	5 125
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,5 ans	75,1 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	626 €	536 €	575 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 116 €	964 €	1 037 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	29,2%	56,9%	44,7%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

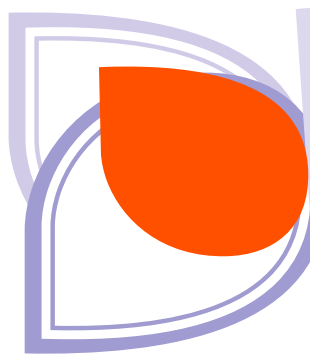
<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

<sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

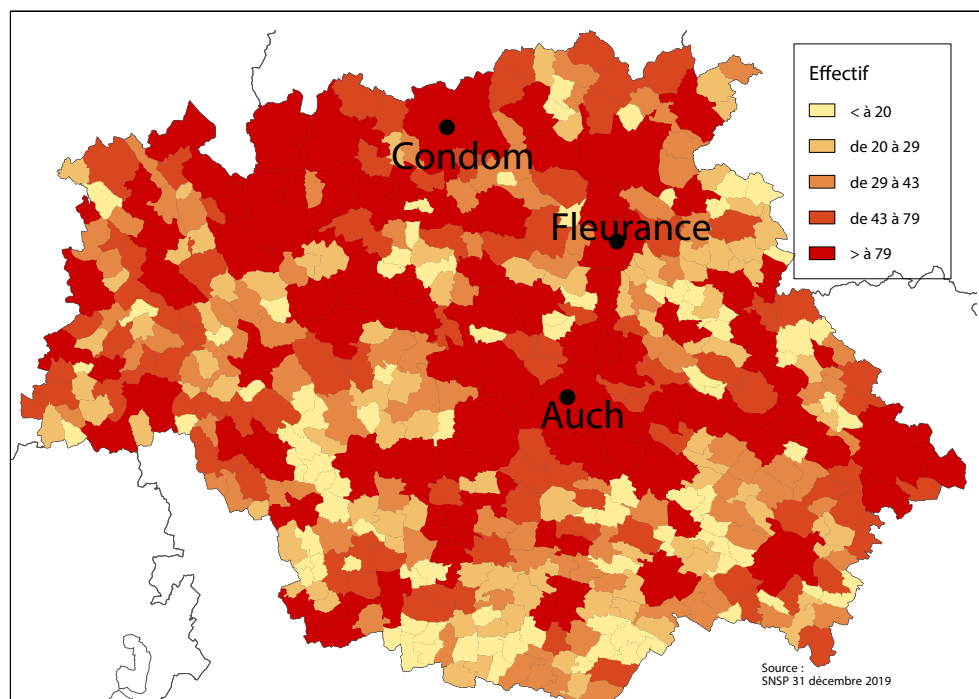
<sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



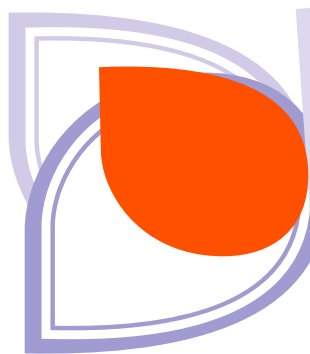
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Auch</b>			
Nombre total de retraités	2 102	2 988	5 090
Retraités percevant un droit direct seul	2 018	2 222	4 240
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	131	143
Retraités percevant les deux à la fois	72	635	707
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,4%	7,5%	6,7%
<b>Condom</b>			
Nombre total de retraités	765	1 092	1 857
Retraités percevant un droit direct seul	734	769	1 503
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	64	69
Retraités percevant les deux à la fois	26	259	285
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,2%	6,2%	5,4%
<b>Fleurance</b>			
Nombre total de retraités	771	1 055	1 826
Retraités percevant un droit direct seul	728	700	1 428
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	56	66
Retraités percevant les deux à la fois	33	299	332
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,5%	5,6%	4,7%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr),  
[www.statistiques-recherches.cnav.fr](http://www.statistiques-recherches.cnav.fr) et Twitter.

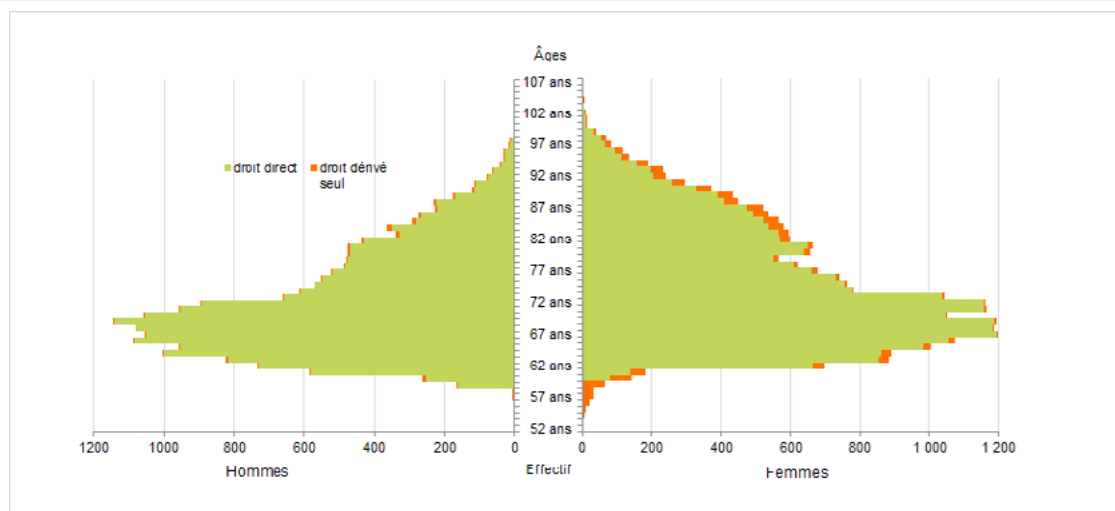


## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	858	1 401	2 259
Droits directs (retraites personnelles)	778	1 016	1 794
Droits dérivés (retraites de réversion)	80	385	465
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	81	85	166
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	264	117	381
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	62,3 ans	62,9 ans	62,6 ans
Droits dérivés	75,8 ans	73,8 ans	74,1 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	37,5%	34,9%	36,1%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	19 515	24 622	44 137
Retraités percevant un droit direct seul	18 651	18 258	36 909
Retraités percevant un droit dérivé seul	190	1 138	1 328
Retraités percevant les deux à la fois	674	5 226	5 900
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	3,0%	3,5%	3,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 714	1 499	5 213
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,4 ans	75,2 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	690 €	593 €	636 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 139 €	995 €	1 066 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	25,1%	51,3%	39,5%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

<sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

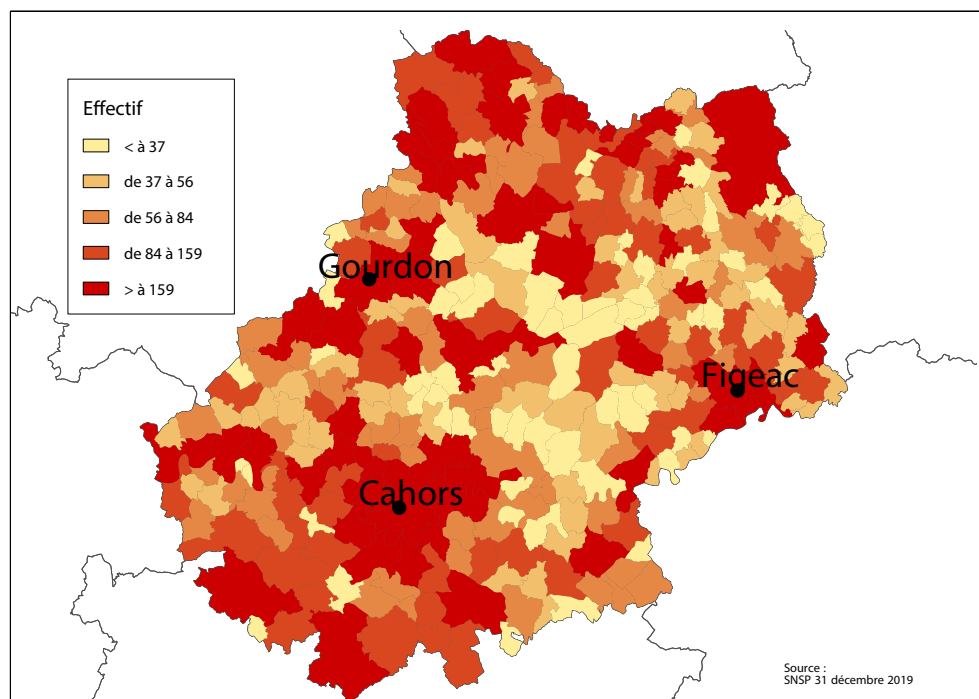
<sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



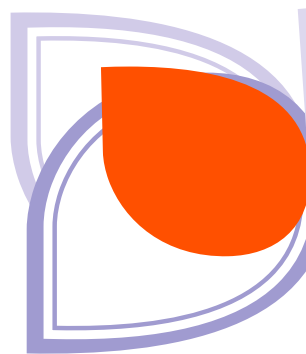
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Cahors</b>			
Nombre total de retraités	1 930	2 903	4 833
Retraités percevant un droit direct seul	1 860	2 108	3 968
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	131	136
Retraités percevant les deux à la fois	65	664	729
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,8%	6,7%	6,4%
<b>Figeac</b>			
Nombre total de retraités	1 049	1 472	2 521
Retraités percevant un droit direct seul	1 013	996	2 009
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	72	74
Retraités percevant les deux à la fois	34	404	438
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,1%	3,6%	3,8%
<b>Gourdon</b>			
Nombre total de retraités	575	784	1 359
Retraités percevant un droit direct seul	544	543	1 087
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	44	51
Retraités percevant les deux à la fois	24	197	221
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,0%	3,8%	3,5%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr),  
[www.statistiques-recherches.cnnav.fr](http://www.statistiques-recherches.cnnav.fr) et Twitter.

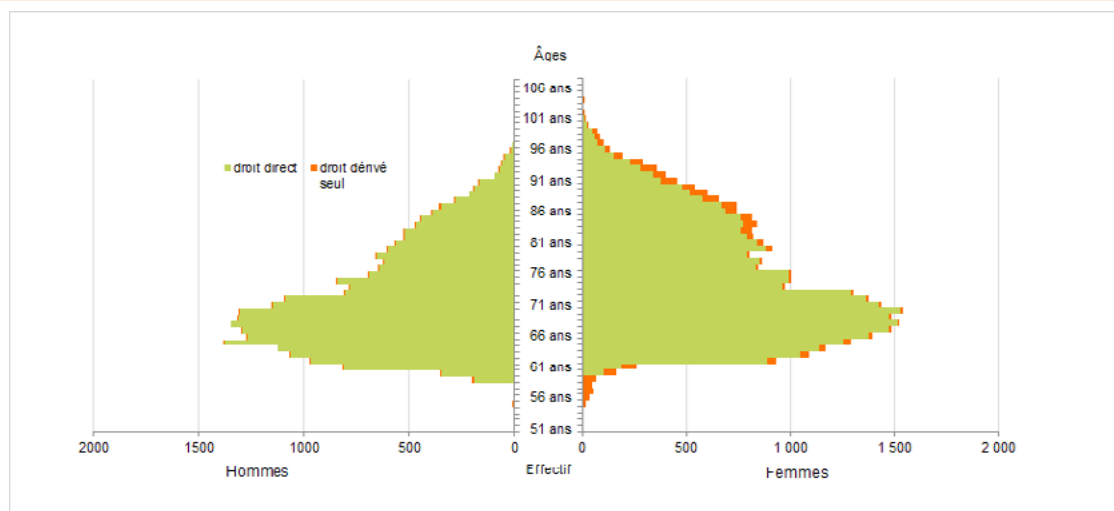


## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	1 220	2 063	3 283
Droits directs (retraites personnelles)	1 124	1 530	2 654
Droits dérivés (retraites de réversion)	96	533	629
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	109	161	270
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	352	144	496
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	62,3 ans	63,0 ans	62,7 ans
Droits dérivés	74,1 ans	74,4 ans	74,4 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	39,1%	30,2%	34,0%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	24 912	32 655	57 567
Retraités percevant un droit direct seul	23 824	23 088	46 912
Retraités percevant un droit dérivé seul	159	1 725	1 884
Retraités percevant les deux à la fois	929	7 842	8 771
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	3,5%	4,6%	4,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	4 462	1 663	6 125
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	75,5 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	689 €	592 €	634 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 104 €	952 €	1 027 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	26,1%	55,1%	42,2%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

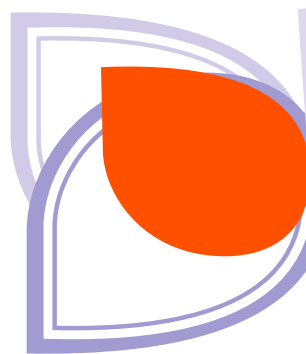
<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

<sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

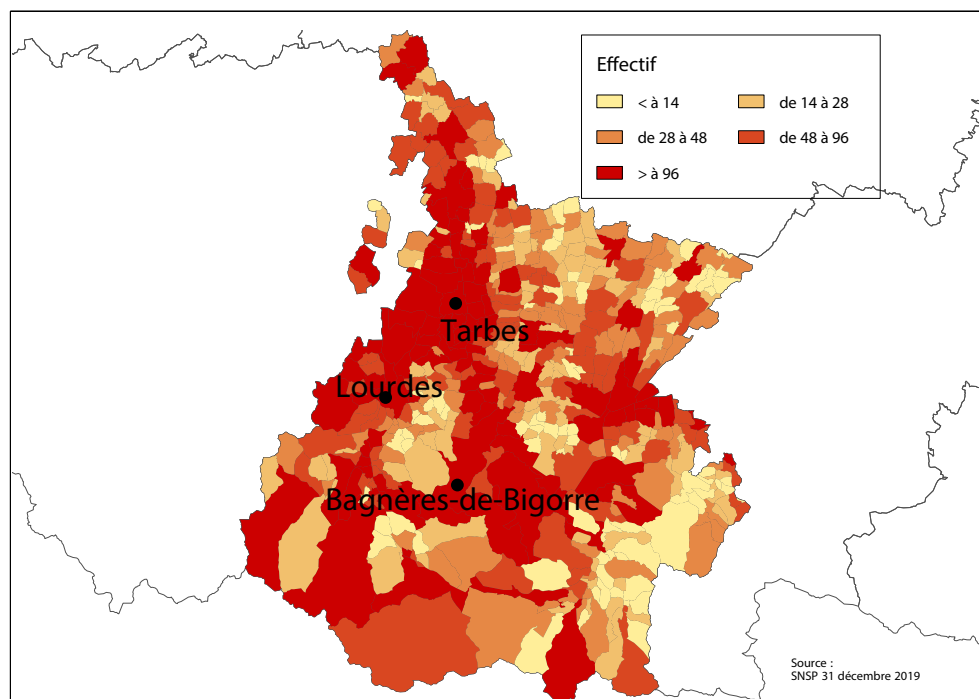
<sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



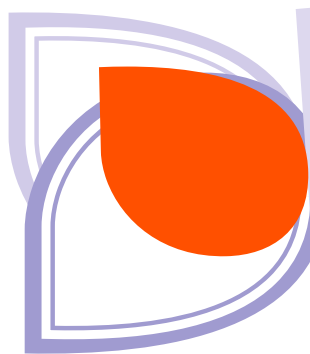
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Tarbes</b>			
Nombre total de retraités	3 659	5 985	9 644
Retraités percevant un droit direct seul	3 494	3 993	7 487
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	314	323
Retraités percevant les deux à la fois	156	1 678	1 834
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	7,9%	9,3%	8,8%
<b>Lourdes</b>			
Nombre total de retraités	1 623	2 612	4 235
Retraités percevant un droit direct seul	1 533	1 768	3 301
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	126	134
Retraités percevant les deux à la fois	82	718	800
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	7,9%	7,0%	7,4%
<b>Bagnères-de-Bigorre</b>			
Nombre total de retraités	884	1 252	2 136
Retraités percevant un droit direct seul	833	827	1 660
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	63	69
Retraités percevant les deux à la fois	45	362	407
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,3%	5,6%	5,5%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr),  
[www.statistiques-recherches.cnnav.fr](http://www.statistiques-recherches.cnnav.fr) et Twitter.

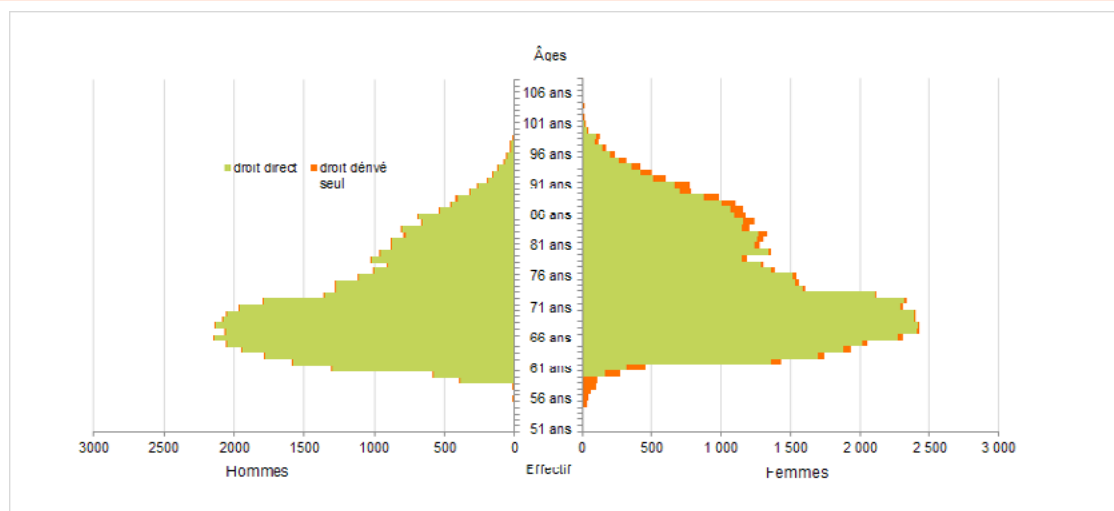


## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	1 981	3 076	5 057
Droits directs (retraites personnelles)	1 765	2 221	3 986
Droits dérivés (retraites de réversion)	216	855	1 071
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	157	225	382
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	618	249	867
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	62,2 ans	63,0 ans	62,6 ans
Droits dérivés	76,4 ans	75,2 ans	75,4 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	32,4%	29,4%	30,8%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	40 336	51 844	92 180
Retraités percevant un droit direct seul	38 370	37 309	75 679
Retraités percevant un droit dérivé seul	310	2 401	2 711
Retraités percevant les deux à la fois	1 656	12 134	13 790
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	3,1%	3,7%	3,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	7 837	2 798	10 635
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	75,4 ans	74,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	725 €	612 €	662 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 103 €	948 €	1 024 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,0%	56,1%	41,3%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

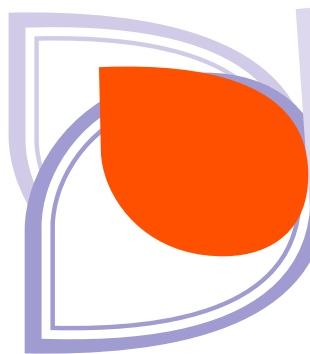
<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

<sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

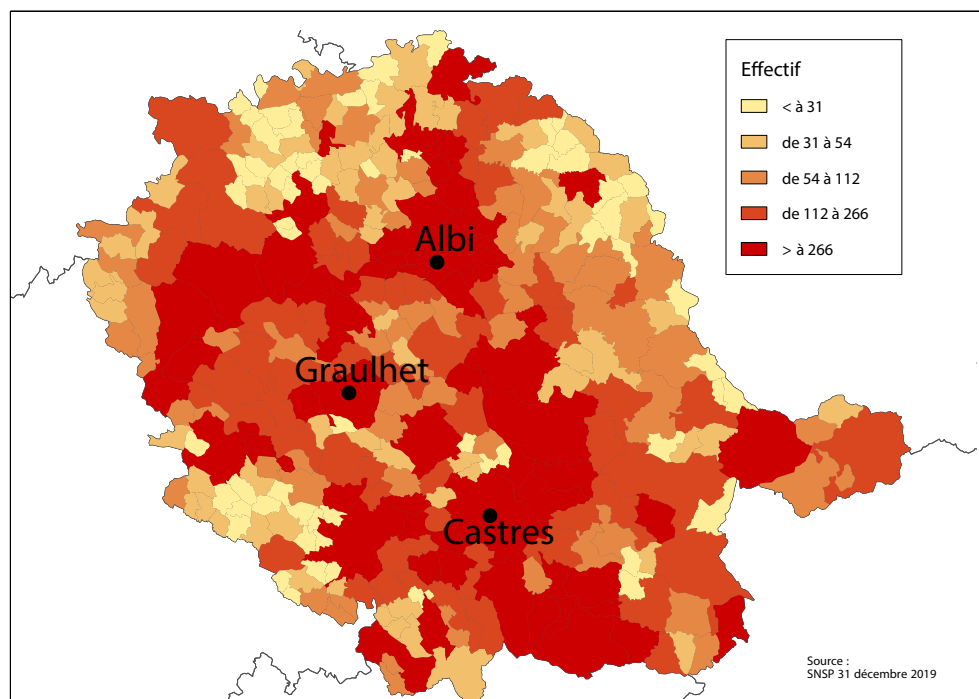
<sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

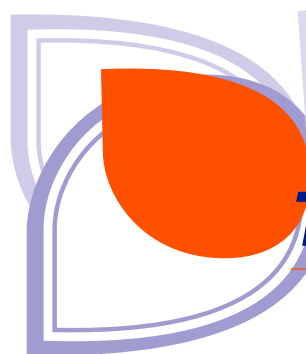
Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Albi</b>			
Nombre total de retraités	4 746	7 060	11 806
Retraités percevant un droit direct seul	4 550	5 099	9 649
Retraités percevant un droit dérivé seul	22	331	353
Retraités percevant les deux à la fois	174	1 630	1 804
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,7%	5,1%	4,9%
<b>Castres</b>			
Nombre total de retraités	4 395	6 213	10 608
Retraités percevant un droit direct seul	4 187	4 235	8 422
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	222	231
Retraités percevant les deux à la fois	199	1 756	1 955
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,1%	4,5%	4,3%
<b>Graulhet</b>			
Nombre total de retraités	1 564	2 005	3 569
Retraités percevant un droit direct seul	1 435	1 327	2 762
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	92	99
Retraités percevant les deux à la fois	122	586	708
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,5%	4,8%	5,1%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr),  
[www.statistiques-recherches.cnnav.fr](http://www.statistiques-recherches.cnnav.fr) et Twitter.



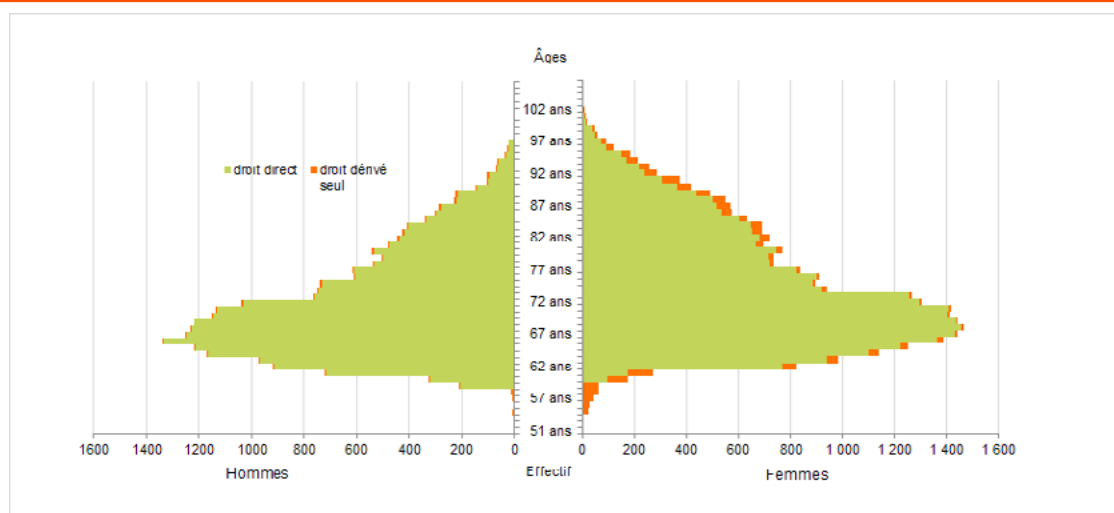


## Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	1 111	1 760	2 871
Droits directs (retraites personnelles)	995	1 272	2 267
Droits dérivés (retraites de réversion)	116	488	604
Attributions du minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	105	121	226
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	355	135	490
<b>Âges moyens au départ de la pension</b>			
Droits directs	62,1 ans	63,0 ans	62,6 ans
Droits dérivés	78,1 ans	73,1 ans	74,0 ans
<b>Proportions par rapport aux droits directs contributifs</b>			
Polypensionnés <sup>(3)</sup>	36,2%	31,1%	33,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	22 749	29 543	52 292
Retraités percevant un droit direct seul	21 584	21 504	43 088
Retraités percevant un droit dérivé seul	227	1 496	1 723
Retraités percevant les deux à la fois	938	6 543	7 481
Minimum vieillesse <sup>(4)</sup>	4,1%	4,4%	4,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	4 776	1 935	6 711
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,2 ans	74,9 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(5)</sup>	666 €	569 €	611 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général <sup>(6)</sup>	1 108 €	950 €	1 027 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	27,2%	56,6%	43,5%

## Pyramide des âges des résidents



<sup>1</sup> Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

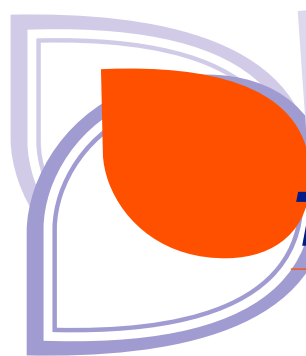
<sup>2</sup> Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

<sup>3</sup> Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

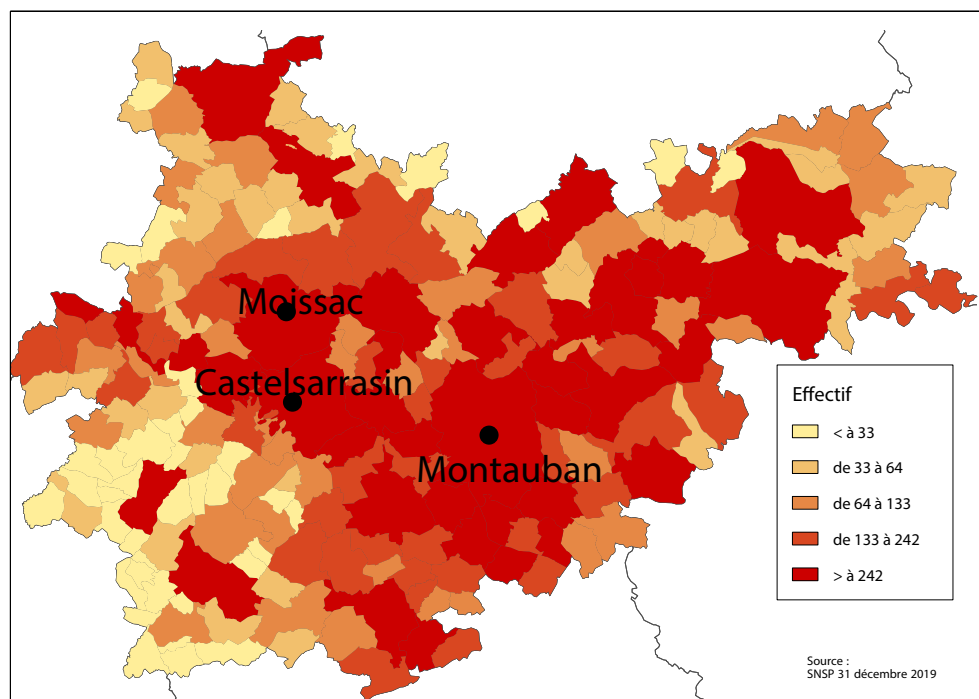
<sup>4</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

<sup>5</sup> Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

<sup>6</sup> Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Montauban</b>			
Nombre total de retraités	5 302	7 362	12 664
Retraités percevant un droit direct seul	5 072	5 448	10 520
Retraités percevant un droit dérivé seul	23	331	354
Retraités percevant les deux à la fois	207	1 583	1 790
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	6,9%	5,5%	6,1%
<b>Moissac</b>			
Nombre total de retraités	1 287	1 673	2 960
Retraités percevant un droit direct seul	1 220	1 173	2 393
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	96	107
Retraités percevant les deux à la fois	56	404	460
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	6,1%	5,3%	5,6%
<b>Castelsarrasin</b>			
Nombre total de retraités	1 271	1 686	2 957
Retraités percevant un droit direct seul	1 204	1 168	2 372
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	91	101
Retraités percevant les deux à la fois	57	427	484
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,7%	5,6%	4,8%

<sup>1</sup> Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants  
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr),  
[www.statistiques-recherches.cnnav.fr](http://www.statistiques-recherches.cnnav.fr) et Twitter.